La Maire de Paris

Paris, le 30 AOUT 2021

Monsieur le Premier Ministre, *Cher Jean,*

Nous avions échangé au cours du mois de juin sur les problématiques relatives à la toxicomanie de rue, aux trafics et à la consommation de crack dans le nord-est parisien et nous étions parvenus à un consensus quant à la nécessité de développer une réponse sanitaire à la hauteur des besoins, corollaire indispensable de la lutte contre les trafics et de la délinquance qui y est associée.

Plusieurs centaines de consommateurs actifs de crack en grande déshérence, souvent atteints de troubles psychiatriques graves et enfermés dans un quotidien maillé de violences, occupent l'espace public aux frontières des 10e, 18e et 19e arrondissements depuis des mois désormais. Leur présence et celle des nombreux dealers qui les maintiennent sous leur coupe causent des troubles considérables à l'ordre public. Cette situation engendre pour les habitants des quartiers concernés de l'insécurité, un sentiment d'abandon et de relégation intolérable.

Depuis mon précédent courrier en date du 7 juin, et dans la continuité des moyens déployés pour le Plan Crack, la Ville de Paris a fait preuve d'une mobilisation exemplaire.

Sur le front de la tranquillité publique, d'abord : ensemble, les équipes de la police municipale parisienne, les agents des parcs et jardins et les services de la propreté de Paris assurent quotidiennement la sécurisation des Jardins d'Éole, le nettoyage intensif de ses abords et la médiation, de plus en plus difficile, entre riverains et toxicomanes. Depuis le 1er juillet, les habitants du quartier ont retrouvé la pleine jouissance de leur parc, comme je m'y étais engagée. Tout l'été, ils ont pu profiter d'animations sportives, éducatives et culturelles dans les différents espaces des Jardins d'Éole.

Sur le front de la démocratie locale et de la concertation, ensuite : au cours du mois de juin, avec les Maires des 10e, 18e, 19e et 20e arrondissements et avec mes Adjoints en charge des différentes facettes de ce dossier complexe, je me suis rendue chaque semaine à la rencontre des habitantes et habitants de ces quartiers durement éprouvés.

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

J'ai pu mesurer leur détresse, mais aussi leur détermination à chercher, avec nous décideurs publics, des solutions humaines, pragmatiques et durables au problème. Nos concitoyennes et nos concitoyens font preuve, sur ce sujet comme sur bien d'autres, d'une clairvoyance et d'un souci d'efficacité qui font parfois défaut aux déclarations de tribune en matière de lutte contre la toxicomanie. Ainsi, même si chacun préférerait sans doute voir s'évaporer la « scène ouverte du crack », les Parisiennes et les Parisiens savent que son déplacement ne résout rien sur le fond. Ils sont prêts à accepter l'ouverture de nouveaux dispositifs de prise en charge médico-psycho-sociale des consommateurs, y compris dans leurs quartiers, mais en contrepartie ils attendent de l'État une meilleure protection au quotidien et une action beaucoup plus efficace contre les trafics de cocaïne et de ses dérivés qui alimentent le marché parisien. À ce sujet, votre Ministre de l'Intérieur a rappelé son attachement au combat contre les trafics de stupéfiants lors de la toute récente cérémonie de commémoration de la Libération de Paris à la Préfecture de Police : les Parisiennes et les Parisiens qui fréquentent la rue Riquet et constatent chaque jour le nombre croissant de dealers sont en droit d'attendre de meilleurs résultats.

Chacun doit prendre sa part. Il est grand temps d'ouvrir les lieux supplémentaires de prise en charge qui permettront de sortir ces personnes de la rue et de leur dépendance. En ce sens, le Conseil de Paris a adopté le vœu que soit créé un réseau métropolitain de lieux de prise en charge du crack : des lieux à taille humaine, disséminés sur l'ensemble du territoire du Grand Paris, combinant accueil et espace de repos le jour, des places d'hébergement d'urgence la nuit, une offre de soins addictologiques et psychiatriques, de l'accompagnement social et un cadre thérapeutique de prise en charge des toxicomanes. .

À mon initiative, la Ville de Paris a donc expertisé au cours de l'été près de 35 lieux afin d'identifier des bâtiments pouvant accueillir ces espaces intégrés de prise en charge pour sortir les usagers de crack de la rue.

Quatre solutions ont été identifiées à ce jour :

- Un site adapté pour des accueils jour / nuit et une activité de soin dans le quartier Pelleport, dans le 20ème arrondissement, opérationnel avant la fin de l'année ;
- Deux sites dans le quartier des Grands Boulevards, à la frontière entre Paris Centre et le 10ème arrondissement, dont un opérationnel avant la fin de l'année ;
- Un site adapté pour une solution d'accueil de jour, de soin et de mise à l'abri dédiée aux femmes usagères de drogue dans le nord du 19ème arrondissement, afin de lutter contre les violences spécifiques qu'elles subissent ;
- Une évolution de l'offre existante dans les 8 lieux ouverts à ce jour dans le 18ème arrondissement pour accueillir des personnes toxicomanes, en augmentant les moyens financiers pour élargir les horaires de prise en charge et des propositions de soins et de services.

La Ville de Paris souhaite pouvoir expérimenter, de nouvelles méthodes plus efficaces, avec les professionnels de santé pour accompagner les personnes concernées par ces addictions vers les soins nécessaires dont des soins psychiatriques.

Ces nouveaux services doivent ouvrir dans les meilleurs délais. Les Maires d'arrondissement et mes Adjoints sont prêts à mener dans chaque quartier concerné l'indispensable travail de concertation avec les riverains, en partenariat avec les associations spécialisées. Nos services sont en ordre de marche pour poursuivre l'expertise technique sur les bâtiments et leur adaptation.

Nous souhaitons travailler avec vous sur les points suivants :

- Le financement de ces dispositifs médico-sociaux dont les crédits de fonctionnement relèvent du Ministère de la santé via l'Agence régionale de santé d'Île-de-France ;
- L'augmentation par la DRIHL de la capacité du dispositif d'hébergement ASSORE, corollaire indispensable pour que les nouveaux lieux que nous souhaitons ouvrir soient bien la porte d'entrée d'un parcours d'insertion ;
- La mise en place immédiate par l'Agence régionale de santé des maraudes psychiatriques prévues dans le Plan Crack ;
- L'accroissement significatif des moyens de police judiciaire pour lutter contre les trafics de cocaïne et de ses dérivés sur la plaque parisienne, démanteler les réseaux d'approvisionnement et combattre la criminalité associée, notamment le point de fixation de la rue Riquet à Paris 19ème ;
- La coopération des services de la Préfecture de Police et du Parquet de Paris à nos côtés pour ouvrir ces lieux dans les meilleures conditions et garantir la sécurité des Parisiennes et des Parisiens dans tous les quartiers concernés : participation aux réunions locales de concertation, aux comités de pilotage et de voisinage, engagement sur la sécurisation des abords, sur l'effectivité des mesures d'injonctions de soins délivrées par l'autorité judiciaire ou d'hospitalisation sous contrainte quand cela est indispensable pour protéger les usagers dangereux pour les riverains et pour eux-mêmes ;
- La création de lieux équivalents sur d'autres communes à l'échelle du Grand Paris, afin de desserrer l'étau qui pèse sur la capitale intramuros.

Face à des sujets complexes et souvent polémiques, la Ville de Paris sera toujours du côté des solutions, guidées par le souci de l'efficacité et fondées sur des résultats probants.

C'est la voie que nous souhaitons emprunter pour résoudre durablement la problématique du crack et nous espérons pouvoir compter sur votre soutien plein et entier à chaque étape de ce travail.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à toi,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO